

SEMAINE BIO



www.semainebio.ca

25 septembre 2012

Mardi BIO

Le Canada célèbre la Semaine bio!

Les exploitants et associations canadiennes partagent l'information sur les activités de la Semaine Bio.

La liste complète peut être consultée sur le lien [Semaine Bio](#).

Pour lire le communiqué de presse émis par Équiterre et la Filière biologique du Québec, [cliquez ici](#).

ACORN présente la liste d'activités dans les Maritimes: [Cliquez ici](#). Le [COABC](#) en fait également mention.

La FBC vous présente aujourd'hui une entrevue avec Dave Lockman, gestionnaire de la certification et coordonnateur de la certification en transformation chez Pro-Cert. Lockman est un agronome [diplômé](#) de l'université de Guelph et il détient une maîtrise en administration et gestion commerciale de l'agroalimentaire de l'université Laval. En tant que représentant d'un organisme de certification canadien, il nous parle du système biologique canadien.



« J'ai lu que le
maïs GM est
mauvais pour les rats.

Je vis sur une ferme bio
et mon fermier me nourrit
de maïs bio.
Il n'utilise même pas le maïs GM
comme raticide.»

Le bio se cultive sans OGM!

Fédération biologique Canada
www.federationbiologique.ca



Avoir des règles claires pour la production et le commerce des produits biologiques

Un certificateur nous parle du régime biologique canadien

Dave Lockman aime que les règles soient claires et bien appliquées. En tant qu'organisme de certification accrédité par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), son travail n'est pas de faire des compromis ou d'arrondir les coins pour faciliter les opérations biologiques, mais de s'assurer que l'opérateur que son équipe inspecte suit les règles et se conforme à la norme et au règlement biologiques.

Lockman, qui est à l'embauche de Pro-cert depuis 2007, estime que la Norme biologique canadienne (NBC) est pratique et facile à appliquer. Il se sent aussi confortable avec la récente version du Manuel de fonctionnement du BBC (V14) publiée en juin 2012. « Il y a quelques problèmes mineurs mais la norme est assez facile à appliquer. Le problème que nous avons au Canada est plutôt lié à la compréhension de l'implantation du système, pas à la formulation de la norme » ajoute-t-il.

« Le système canadien n'est pas totalement uniforme; bien que nous ayons un bureau central tel que le Bureau Bio-Canada, la supervision des organismes de certification (OC) est faite par quatre organismes de vérification de la conformité (OVC) qui ont une interprétation différente de la norme et du règlement.

Alors, lorsque ces OVC mènent les audits des organismes de certification qu'ils recommandent à l'ACIA de reconnaître, ils peuvent prendre des décisions différentes au sujet des pratiques des OC. Dans un sens, le National Organic Program (NOP) est plus simple : le NOP gère la norme biologique, accrédite les OC et surveille le marché. Tous les opérateurs sont assujettis aux mêmes règles appliquées d'une manière plus consistante ». « Bien qu'un système parfait, ça n'existe pas, la cohérence viendra avec le temps. Le Manuel de fonctionnement du BBC est un bon outil pour aider à uniformiser le système à tous les niveaux » ajoute Lockman.

Soucieux du besoin de protéger les opérateurs et promouvoir la production biologique au Canada, Lockman s'inquiète des ententes que le Canada a signées avec l'Union européenne et les États-Unis. « Les ententes nous rendent la vie plus facile car nous n'avons qu'à nous conformer à la NBC. Cependant, les opérateurs canadiens doivent être conscients que les pays importateurs, tels que l'Union européenne (UE), peuvent avoir des critères de qualité spécifiques tels qu'un maximum de résidus de pesticides et d'OGM qui peut être imposé sans être explicitement édicté dans l'entente d'équivalence. Cela signifie que la certification sous le Régime biologique canadien ne garantit pas l'accès au marché de l'exportation. Les exportateurs doivent être informés des exigences du pays vers lequel ils ont l'intention d'exporter leur production. »

L'UE planifie de bientôt publier les niveaux acceptables pour chaque type de pesticide testé dans les produits biologiques. Mais en attendant, les produits biologiques canadiens sont régulièrement mis en quarantaine lorsqu'ils sont exportés vers l'UE et testés positivement : les acheteurs, organismes de certification et représentants des gouvernements exigent des explications lorsqu'ils détectent des résidus de pesticides et certains exportateurs mettront de côté la certification de leurs produits biologiques et perdront leur statut biologique afin



d'éviter des frais d'entreposage; d'autres décideront de se battre et feront d'autres tests qui ne révéleront aucun résidu de pesticide parce que les pesticides sont volatiles et peuvent se dissiper avec le temps, ou bien les résultats et les protocoles d'échantillonnage varient d'un laboratoire à l'autre.

Il est aussi prévu qu'un programme obligatoire d'analyse des produits biologiques soit mis en place aux États-Unis en 2013 ou 2014 et les lignes directrices pour les analyses sont déjà en place dans ce pays. En effet, les États-Unis proposent d'exiger que les OC échantillonnent et conduisent des analyses pour un minimum de cinq pour cent des opérations qu'ils certifient. "Tester est toujours problématique et très coûteux, déclare Lockman. Tester au hasard et de manière ciblée vise à dissuader les fraudeurs ».

Les tests peuvent être perçus comme injustes car les OGM ou résidus de pesticides causés par la dérive ou le mélange résultant des pratiques agricoles conventionnelles ravivent le débat sur les seuils. « Le Canada n'a établi aucun seuil pour les OGM et les résidus de pesticides. Même si les OC font des tests, à quoi devront-ils se conformer? Il n'y a aucun seuil prescrit par la norme canadienne. Nous devons tôt ou tard adopter des seuils comparables à ceux de nos partenaires commerciaux sinon les produits biologiques canadiens ne seront pas bienvenus sur les marchés internationaux.

Conséquemment, les produits canadiens pourraient être assujettis à des tests quand ils traversent la frontière et auront davantage de chances d'être refusés. Ce n'est pas équitable pour les exportateurs canadiens. »

Lockman plaide pour un meilleur soutien, telle une bonne interprétation de la norme et du règlement canadien, en précisant que le Comité d'interprétation des normes du Canada doit continuer à faire un bon travail en s'attachant étroitement à la norme plutôt qu'en étant tenté d'établir ce que la norme devrait signifier. « Nous avons tous notre propre opinion sur ce qui devrait être. Maintenant que la norme est écrite et référencée par la loi, nous devons nous efforcer de comprendre ce qui est écrit ». Il ne s'inquiète pas outre mesure des 200 items sur la liste des travaux du Comité de l'ONGC sur l'agriculture biologique. « La norme est assez claire en général. Les gens ajoutent des demandes à la liste des travaux parce qu'ils veulent des changements ou parce qu'ils ont le sentiment que certaines des pratiques biologiques sont injustes si on les compare avec les normes des autres pays avec lesquels le Canada a signé des ententes commerciales. »

La norme biologique canadienne devrait-elle ressembler davantage à celle des autres pays? Lockman croit que « si une entente d'équivalence est en place avec un autre pays, il serait sensé que les normes soient le plus possible harmonisées afin que le commerce soit le plus équitable possible. Cependant, est-ce que des enjeux commerciaux doivent influencer sur les principes biologiques? C'est le Comité sur l'agriculture biologique qui décidera. »

Lockman espère que le gouvernement canadien soutiendra l'agriculture biologique et allouera les outils de gestion nécessaires pour harmoniser et surveiller la production biologique canadienne. « La dernière chose au monde dont nous ayons besoin est un programme biologique sous-financé » conclut Lockman.

Pourquoi le bio? Parce qu'il est préférable d'essayer de travailler avec la nature plutôt que de travailler contre elle. C'est tout à fait naturel!

Dave Lockman